

## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 39

Mercredi 27 octobre 2021

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

Projet: Raccordement des eaux propres accès par le terrain d'autrui sur 32 mètres et raccordement des eaux usées à la step par le terrain d'autrui sur 25 mètres

Zone d'affectation: hors zone

Dérogation: art. 24 ss LAT / 81 ss LC

Dimensions: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans jusqu'au 27 novembre 2021, auprès du secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Les oppositions ou les éventuelles réserves de droit dûment motivées et formulées par écrit seront reçues jusqu'au terme du dépôt au secrétariat communal.

Corcelles, le 27 octobre 2021

Secrétariat communal

- Volonté constante d'amélioration des compétences
- Goût pour l'innovation, ouverture au changement

### Nous vous offrons

- La possibilité de donner sens à votre parcours professionnel en servant l'intérêt général
- Un poste varié dans une commune à taille humaine tournée vers l'avenir
- Un environnement de travail moderne dans une équipe dynamique et ouverte

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à Monsieur Bastien Eschmann, Secrétaire municipal, au 032 497 71 12, ou à Monsieur Jean-Luc Niederhauser, Député-Maire, au 079 362 73 11.

Les dossiers de candidature comportant les documents usuels (dont une photo-portrait) sont à adresser par courrier postal (Municipalité de Court, rue de la Vallee 19, 2738 Court) ou par voie électronique ([contact@court.ch](mailto:contact@court.ch)).

Délai de postulation: mercredi 10 novembre 2021

Court, le 27 octobre 2021

Municipalité de Court, Conseil municipal

### Elections et votation municipales du 28 novembre 2021

Le Conseil municipal informe que le corps électoral courtisan sera appelé aux urnes le dimanche 28 novembre 2021 pour élire ses représentant-e-s au sein du Conseil municipal, ainsi que ses représentant-e-s au sein de la commission scolaire (élections concernant la législature 2022-2025), et pour voter sur un objet relevant de sa compétence.

#### Elections

Candidat-e-s au Conseil municipal:

Liste 1 – Sans parti

- Nathalie Schranz, 1983, administratrice des finances (sortante)
- Frédéric Hêche, 1984, polymécanicien
- Fabien Müller, 1995, géométicien

Liste 2 – Le Centre

- Jacques Frei, 1965, mécanicien-électronicien (sortant)
- Tatiana Schaller, 1986, responsable RH

Liste 3 – Forum Villageois

- Anne Freudiger, 1967, responsable d'entreprise (sortante)

Liste 4 – Alliances libres

- André Steiner, 1959, retraité

Liste 5 – Union démocratique du centre

- Bernard Leuenberger, 1962, agriculteur (sortant)

Candidat-e-s à la commission scolaire:

Liste 1 – Sans parti

- Lucien Schnegg, 1982, policier (sortant)
- Malorie Loetscher, 1978, enseignante (sortante)
- Annika Lörtscher, 1987, libraire
- Julie Rossé, 1997, éducatrice
- Sara Maurer, 1979, pédicure

Liste 2 – Le Centre

- Loïc Collaud, 1987, polymécanicien



## Arrondissement

Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois

### Convocation à l'assemblée ordinaire

Convocation à l'assemblée ordinaire des délégués du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois de Tramelan, selon l'article 12 du règlement d'organisation:

Jeu­di 2 décembre 2021 à 19 h 30

en salle 1 du CRC et de PCI du Jura bernois  
à la Rue du Pont 20, 2720 Tramelan

#### Ordre du jour

1. Salutations, appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV N° 64 de l'assemblée des délégués du 2 juin 2021
4. CPA (contrôle périodique des abris)  
- Information
5. Budget 2022  
5.1 Présentation  
5.2 Approbation
6. Divers et imprévus

Tramelan, le 14 octobre 2021

Au nom de la Commission de Gestion du CRC et de la PCI du Jura bernois

Le Président: Dave von Kaenel

La secrétaire: Paulina Pfenninger



## Corcelles

### Avis de construction

Maître d'ouvrage: Müller Marianne et Brunner Willy, Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Auteur du projet: Heinz Ruch, creusage et transports, Le Chaufour 4, 2743 Eschert

Propriétaire foncier: Müller Marianne et Brunner Willy, Clos la Jus 38, 2747 Corcelles

Emplacement: parcelle N° 529, Ceuches Jean Perrin «Le Pergot», 2747 Corcelles

### Votation Fédérale du 28 novembre 2021

#### Désignation du bureau de vote et de dépouillement

Le bureau de vote et de dépouillement de la votation susmentionnée sera composé comme suit:

Présidente:	M <sup>me</sup> Müller Marianne
Secrétaire:	M <sup>me</sup> Jordi Fabienne
Membres:	M. Zbinden Dominic M <sup>me</sup> Gerber Verena (dès 12 h)
Suppléants:	M <sup>me</sup> Oberli Laetitia M. Muster Andy

Corcelles, le 27 octobre 2021

Le Conseil communal



## Court

### Mise au concours

En vue d'un départ en retraite, la Municipalité de Court met au concours un poste de

**Collaboratrice administrative,  
collaborateur administratif (30 %)**

avec entrée en fonction au 1<sup>er</sup> mars 2022 ou date à convenir.

#### Vos tâches

- Activités de bureau en support des différents pôles de compétences de l'administration municipale (pôles « autorités », « finances », « constructions », « habitant-e-s » et « ordre et sécurité »)
- Rédaction de procès-verbaux, notes internes, préavis et correspondance
- Archivage (traitement, recherches, etc.)
- Accueil des administré-e-s au guichet
- Gestion du stock de l'administration municipale (matériel de bureau, etc.)

#### Votre profil

- Diplôme d'employé-e de commerce ou expérience professionnelle confirmée dans le domaine de l'administration
- Sens des responsabilités, autonomie, rigueur, confidentialité
- Esprit client, entrentent, empathie, souplesse

## Liste 3 – Forum Villageois

- Joëlle Mühlethaler, 1985, fleuriste
- Arnaud Schnegg, 1986, ingénieur HES

## Liste 4 – Union démocratique du centre

- Daniela Allemann, 1978, formatrice cours IE

### Votation

Question à laquelle le corps électoral devra répondre: *Acceptez-vous le crédit d'engagement de CHF 1'000'000.– bruts pour la rénovation de la halle de gymnastique du syndicat scolaire de l'école secondaire du Bas de la Vallée à Valbirse et la dépense période y relative (amortissement annuel et intérêts du prêt)?* Il est ici précisé que la commune de Court n'aura pas à payer la somme totale, étant donné qu'elle sera répartie entre toutes les communes du syndicat précité.

Un livret explicatif précisant les règles relatives aux élections municipales et présentant les tenants et aboutissants de l'objet soumis en votation sera envoyé aux ayants droit, avec le matériel de vote.

Pour toute question, l'administration municipale se tient à disposition.

Court, le 27 octobre 2021

Municipalité de Court, Conseil municipal



## Crémînes

### Information travaux

La route d'accès à la Rue des Rosenières, Le Côté, Les Planches et Sur les Planches sera fermée à la hauteur du passage à niveau

du 28.10.21 à 7h au 29.10.21 à 18h

pour la pose du revêtement.

Réouverture au trafic le samedi 30.10.21 à 7h.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Crémînes, le 27 octobre 2021

Le Conseil communal

### Assemblée communale de la commune mixte de Crémînes

Judi 2 décembre 2021 à 20h15 à la halle de gymnastique de Crémînes (mesures Covid-19, sans passe sanitaire)

#### Ordre du jour

1. Information et participation de la population selon art. 58 de la Loi sur les constructions (LC) concernant la modification du Règlement communal de l'affectation du sol et de construction (RAC), art. 7 al. 2 précisant que les établissements exerçant des activités de caractère érotique dans les zones mixtes habitation et activités HA ainsi que Centre C ne sont pas admis.
2. Discuter et approuver le budget 2022 du Syndicat scolaire du Grand Val.
3. Discuter et approuver le crédit d'investissement pour terminer le Plan général d'alimentation en eau PGA d'un montant de: PGA CHF 36'500.– / Subvention canton CHF -7'850.– = A charge de la commune de Crémînes CHF 28'650.–.
4. Discuter et approuver un crédit d'investissement pour la remise en état périodique (REP) des chemins blancs d'un montant de: REP chemins blancs CHF 487'250.50 / Subvention canton et confédération CHF - 58'909.50 = A charge de la commune de Crémînes CHF 428'341.–.

5. Discuter et approuver un crédit supplémentaire de CHF 43'000.– pour terminer le Plan d'aménagement des eaux (PAE).

6. Discuter et approuver un crédit supplémentaire de CHF 9'000.– pour terminer la Révision du plan de zone, aménagement local (PAL).

7. Discuter et approuver le Règlement pour la gestion d'un financement spécial pour l'entretien de la charrière du Raimeux et du chemin de la station de pompage selon convention entre le Syndicat des eaux du Raimeux, le Syndicat de propriétaires du chemin de Raimeux et la Commune mixte de Crémînes.

8. Discuter et approuver le budget 2022 de la Commune mixte de Crémînes.

9. Prendre connaissance du rapport de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données relatif à l'exercice 2021.

10. Divers.

Dès le 27 octobre 2021, les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune:

- Modification du Règlement communal de l'affectation du sol et de construction (RAC) art. 7 al. 2
- Budget 2022 du SSGV
- Budget 2022 de la Commune mixte de Crémînes
- Règlement pour la gestion d'un financement spécial pour l'entretien de la charrière du Raimeux et du chemin de la station de pompage selon convention entre le Syndicat des eaux du Raimeux, le Syndicat de propriétaires du chemin de Raimeux et la Commune mixte de Crémînes

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Crémînes, le 27 octobre 2021

Le Conseil communal



## Eschert

### Votations du 28 novembre 2021

#### Désignation du bureau de vote et de dépouillement

Le bureau de vote et de dépouillement sera composé comme suit:

Président: Monsieur Albino Zanin

Président suppléant:

Monsieur Pierre-André Barras

Secrétaire: Madame Juliane Charmillot

Membres: Madame Alexa Borruat

Monsieur Dany Flückiger

Membres suppléants:

Madame Melani Da Cunha Alves

Monsieur Mikias Düscher

Eschert, le 19 octobre 2021

Conseil communal

### Corvées 2021

Comme chaque année, les listes des corvées, arrêtées au 31 octobre 2021, doivent être remises au bureau communal jusqu'au 15 novembre 2021 au plus tard.

Merci de votre collaboration.

Eschert, le 25 octobre 2021

Administration communale



## Grandval

### Fermeture du secrétariat municipal

En raison d'un cours à l'extérieur, le secrétariat sera exceptionnellement fermé mercredi 3 novembre 2021.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Grandval, le 27 octobre 2021

Le secrétariat municipal



## Loveresse

### Avis de construction

Requérants/maîtres d'ouvrage: Weinmann Angèle et Tièche Alain, Le Moulin 2, 2732 Loveresse

Auteur du projet: Verancolor Sàrl, Rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier

Adresse du projet: parcelle N° 680, Le Moulin 2, 2732 Loveresse

Description du projet: Construction d'une véranda

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation et de construction: zone Mixte M2

Dépôt public: du 20 octobre au 19 novembre 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire auprès du Conseil communal, Chemin de l'Ecole 3, à Loveresse, dans le même délai.

Loveresse, le 12 octobre 2021

Conseil communal

### Avis de construction

Requérant / maître d'ouvrage: La Pimpinière, Rue H.-F. Sandoz 64, 2710 Tavannes.

Propriétaire: Office des immeubles et des constructions du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3013 Berne.

Auteur du projet: La Pimpinière, Rue H.-F. Sandoz 64, 2710 Tavannes.

Adresse du projet: parcelle N° 683, Beau-Site 10, 2732 Loveresse

Description du projet: Pose de clôtures en grillage double fils anthracite: longueur 60,5 m/hauteur 1,23; longueur 102,5m/hauteur 1,83; longueur 34 m/hauteur 1,23 m

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zones d'affectation et de construction: ZBP Zone affectée à des Besoins Publics

Dépôt public: du 20 octobre 2021 au 19 novembre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire auprès du Conseil communal, Chemin de l'Ecole 3, à Loveresse, dans le même délai.

Loveresse, le 12 octobre 2021

Conseil communal

**Validation de vos avis  
sur la plateforme: lundi 14h**

### Avis de construction

Requérant: Foyer des Prés SA, par M. François Niederhäuser, Chemin des Prés 3, 2732 Loveresse.

Auteur du projet: ATB SA, Rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N<sup>os</sup> 627, 628, 629, 630, 635 et 713, au lieu-dit: «Chemin des Prés», commune de Loveresse.

Projet: déplacement et réaménagement du chemin d'accès comprenant la pose de bordures en pavés et d'un nouveau revêtement AC ainsi que l'assainissement des réseaux.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2a.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 19 novembre 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Loveresse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 20 octobre 2021

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Avis de construction

Requérant: Foyer des Prés SA, par M. François Niederhäuser, Chemin des Prés 3, 2732 Loveresse.

Auteur du projet: KWSA, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray.

Emplacement: parcelles N<sup>os</sup> 630 et 631, au lieu-dit: «Chemin des Prés 3», commune de Loveresse.

Projet: transformation du bâtiment existant et construction d'un agrandissement pour le «Foyer des Prés» et la crèche «Le Tournesol», pose de panneaux photovoltaïques en toiture, installation d'une pompe à chaleur extérieure au nord, construction d'une annexe, création de deux places de stationnement et réaménagement des espaces extérieurs (y compris plantation de nouveaux arbres).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2a.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 19 novembre 2021 inclusivement** auprès de l'administration communale de Loveresse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 20 octobre 2021

La préfète: Stéphanie Niederhauser



## Moutier

### Avis de construction

Requérant: Giamberini Yvette, Blanche-Terre 13, 2740 Moutier

Auteur du projet: Miserez Sàrl, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N<sup>o</sup> 1793, Blanche-Terre 13

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur au Nord de la parcelle

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 19 novembre 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et

motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 20 octobre 2021

Services Techniques-Urbanisme

### Mise au concours

La Municipalité de Moutier met au concours:

**une place d'apprenti-e employé-e de commerce à l'administration communale, avec entrée en fonction début août 2022**

Les informations détaillées de ce poste sont disponibles sur le site internet: [www.moutier.ch](http://www.moutier.ch).

Délai de réception des postulations: **lundi 8 novembre 2021**.

Moutier, octobre 2021

Conseil municipal

### Chancellerie municipale

#### Ordonnance sur l'horaire de travail individualisé du temps de travail

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par le Législatif, le Conseil municipal, lors de sa séance du 19 octobre 2021, a modifié l'Ordonnance sur l'horaire de travail individualisé du temps de travail, avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (article 6).

Les documents peuvent être consultés à la Chancellerie municipale ainsi que sur le site internet [www.moutier.ch](http://www.moutier.ch).

En application des articles 65 et suivants de la Loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), un recours peut être formé dans les trente jours à compter de la publication. Le recours sera adressé par écrit, en deux exemplaires, à la Préfecture du Jura bernois à 2608 Courtelary.

Moutier, octobre 2021

Conseil municipal

### Avis de construction

Requérant: Seravalli Alessandro, route de Courte Raie 8, 1297 Founex

Auteur du projet: Raymond Heyer, 2742 Perrefitte

Emplacement: Parcelle N<sup>o</sup> 1655, rue de l'Avenir 10

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par deux pompes à chaleur en façade Est

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 26 novembre 2021 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 27 octobre 2021

Services Techniques-Urbanisme



## Perrefitte

### Communications du Conseil municipal

#### Mise à l'enquête de l'œuvre cadastrale, Perrefitte lot 4

Les zones agricoles et forestières de Perrefitte ont fait l'objet d'une révision cadastrale (renouvellement).

Le plan du registre foncier, le plan de nomenclature et les autres extraits du catalogue des données établis en vue de la tenue du registre foncier sont mis à l'enquête:

du lundi 1<sup>er</sup> novembre 2021

au mardi 30 novembre 2021

au secrétariat communal de Perrefitte durant les heures d'ouverture (loi cantonale sur la géoinformation (LCGéo), article 38).

La mutation 701/2020/27 est en suspens au moment de la mise à l'enquête.

Toute personne touchée dans ses intérêts dignes de protection peut participer à la procédure en attirant l'attention de la commune, par écrit, sur les erreurs et les lacunes de la mensuration pendant la mise à l'enquête (LCGéo, article 39).

Le mardi 16 novembre 2021, de 19h à 21h, Monsieur Julien Brahier, ingénieur géomètre, se trouvera dans le local de la mise à l'enquête pour donner des renseignements.

Une fois les oppositions liquidées, l'œuvre cadastrale sera approuvée par l'Office de l'information géographique du canton de Berne, ce qui confèrera au plan du registre foncier le caractère de document officiel au sens de l'article 9 du Code civil (ordonnance sur la mensuration officielle (OMO), article 29).

L'œuvre cadastrale déposée peut également être visualisée via le géoportail à l'adresse <https://www.geobjb.ch/>

Perrefitte, le 21 octobre 2021

Le Conseil municipal

### alentours de la halle de gymnastique

Dans le courant du mois de septembre, un tous-ménages a été distribué pour récolter des idées pour aménager les alentours de la halle de gymnastique. Puisqu'un délai de réponse avait été fixé au 31 octobre, vous avez encore quelques jours pour faire parvenir vos propositions au Conseil municipal. D'avance nous vous en remercions.

Perrefitte, le 27 octobre 2021

Le Conseil municipal



## Petit-Val

### Election complémentaire d'un conseiller communal

Conformément à l'article 69 du règlement d'organisation de la commune mixte de Petit-Val, le Conseil communal constate que l'élection complémentaire du 26 septembre 2021 n'a fait l'objet d'aucun recours et valide l'élection de Willy Pasche au poste de conseiller communal pour la fin de la législature 2019-2022.

Le Conseil communal remercie Willy Pasche d'avoir accepté son élection.

Souboz, le 27 octobre 2021

Conseil communal

### Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val (SEPV)

#### Assemblée

L'assemblée des délégués du Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val aura lieu le **mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021, à 20h, à la salle communale Plaine Fin 17c à Sornetan.**

#### Ordre du jour

1. Salutations et liste des présences.
2. Nomination d'un scrutateur.
3. Approbation du procès-verbal du 27.05.2021.
4. Rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données.
5. Présentation, discussion et approbation du règlement sur la protection des données.

6. Présentation, discussion et approbation du règlement sur le statut du personnel et les traitements.
7. Présentation, discussion et approbation du budget 2022.
8. Rapport du président.
9. Divers et imprévus.

Sornetan, le 22 octobre 2021

Syndicat d'épuration des eaux du Petit-Val (SEPV)

## Commune de Petit-Val

### Paroisse réformée de Sornetan

Assemblée ordinaire de paroisse, le mercredi 1<sup>er</sup> décembre, à 20h 15 à la salle de paroisse.

1. Salutations et méditation.
2. Nomination des scrutateurs
3. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
4. Budget 2022
5. Réélection ou nomination de la présidente et des conseillers de paroisse
6. Information sur la vie paroissiale
7. Information sur le PAR8
8. Information sur le projet de fusion
9. Divers et imprévu.

La séance se tiendra en respect des normes dues au COVID.

Sornetan, le 22 octobre 2021

Conseil de paroisse

## Arrondissement du cimetière

### Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Nomination des scrutateurs
3. Acception du budget 2022
4. Information sur la dissolution de l'arrondissement du cimetière
5. Réélection ou nomination de la présidente et des conseillers de paroisse (si point 4 pas approuvé par les assemblées communales de Petit-Val et Rebévelier)
6. Divers et imprévu.

La séance se tiendra en respect des normes dues au COVID.

Sornetan, le 22 octobre 2021

Conseil de l'Arrondissement du cimetière



## Votations du 28 novembre 2021

En vue des votations fédérales du 28 novembre prochain, le bureau de vote et de dépouillement a été formé. Il est constitué des personnes suivantes:

Président: Monsieur Stéphane Grossenbacher

Membres: Madame Coralie Bahi  
Madame Maeva Bandelier  
Madame Jennifer Bergmans Némitz  
Madame Carole Beureux  
Monsieur Lionel Blaser  
Monsieur Mario Bodenmüller

Suppléants: Madame Maéva Bonaccorso  
Madame Myriam Bouquet  
Monsieur Jean Braun  
Monsieur Nicolas Broglie

Reconvilier, le 25 octobre 2021

Secrétariat municipal

## Modification du permis de construire N° 107/2020 (24/20) accordé le 26 octobre 2020

Requérant: Imval SA, Route des Sautes 104, 1913 Saillon

Auteur du projet: IMJU SA, Rue du Jura 1, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 2302, Rue du 16 Mars 17

Projet accordé: Construction de deux immeubles de 9 et 15 appartements avec parking souterrain de 22 places et abri commun, aménagement de 14 places de stationnement à l'extérieur, pose d'installations photovoltaïques et de pompes à chaleur en toiture

Modifications: Ajout de deux couverts à voiture sur les places de parc autorisées au Sud de la parcelle N° 2302

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H4

Dérogation: Art. 80 LR

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 25 novembre 2021 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, **uniquement contre les modifications**, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 27 octobre 2021

Le secrétariat municipal

## Avis de construction

Requérants: Bento Fernandes Pinto Joana Filipa et Falé Pinto Joao Miguel, Gräuschenweg 10, 2542 Pieterlen

Propriétaires: Bento Fernandes Pinto Joana Filipa et Falé Pinto Joao Miguel, Gräuschenweg 10, 2542 Pieterlen

Auteur du projet: Immovalée Sàrl, M. Alexandre Glück, Case postale 76, 2710 Tavannes

Emplacement: Parcelle N° 2270, Chemin des Bosquets 1

Projet: Construction d'une maison familiale avec garage double intégré, pose d'une pompe à chaleur extérieure et pose de trois panneaux solaires pour l'eau chaude sur le toit

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H2

Dérogations: Art. 17 RAC, Art. 24 RAC

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 25 novembre 2021 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 27 octobre 2021

Le secrétariat municipal



## Votation du 28 novembre 2021

### Votation populaire du 28 novembre 2021

Désignation du bureau de vote et de dépouillement

Président: Amstutz Thibaut, Le Fuet

Bureau de vote:  
Amstutz Thibaut, Le Fuet  
Jobin Noé, Bellelay  
Scheidegger Mike, Saicourt

Bureau de dépouillement:

Amstutz Thibaut  
Aubry Denis, Bellelay  
Bounazou Imene, Le Fuet  
Ernst Lenders Nathalie, Le Fuet  
Jobin Noé, Bellelay  
Scheidegger Mike, Saicourt

Suppléants:

Grossenbacher Christophe, Le Fuet  
Vermot-Petit-Outhenin Dylan, Saicourt

Le Fuet, le 27 octobre 2021

Secrétariat municipal

## Informations communales

### Permis de construire délivrés entre le 01.07.2021 et le 30.09.2021

Le Conseil municipal a octroyé les permis de construire suivants:

- Manon Gerber et Horus Gaber pour la transformation d'une fenêtre sur la parcelle N° 10 au lieu-dit Clos du Verger 11, 2732 Saicourt.
- Pascal Donzé pour la construction d'une remise de stockage et d'une annexe pour chauffage sur la parcelle N° 391 au lieu-dit Combe Bordon 1 et 1b, 2732 Saicourt.
- Agnès Marra-Cosandey pour la construction d'un canal de cheminée et la pose d'un poêle à bois sur la parcelle N° 815 au lieu-dit Sous Béroie 8, 2713 Bellelay.

Durant la même période, la Préfecture du Jura bernois a octroyé le permis de construire suivant:

- Energie Bois Pré Paroz SA pour la construction d'un chauffage à distance sur la parcelle N° 99 au lieu-dit Pré Paroz 1, 2712 Le Fuet.
- Gafner Julie et Jonas pour la transformation d'une ancienne grange en habitation sur la parcelle N° 138 au lieu-dit Route de Bellelay 3, 2712 Le Fuet.
- Jura bernois Tourisme pour la pose de deux longues vues sur la parcelle N° 752 au lieu-dit Forêt de Béroie, 2713 Bellelay.

Le Fuet, le 27 octobre 2021

Conseil municipal

## Informations communales

### Tarif des émoluments concernant les déchets

Lors de sa séance du 27 septembre 2021, le Conseil municipal a modifié l'article 2 (émolument de base) du tarif des émoluments concernant les déchets. La taxe des ordures augmentera de Fr. 25.- par personnes physiques, résidences secondaires, personnes morales ou entreprises. Les modifications entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La modification du tarif des émoluments concernant les déchets peut être consultée au bureau municipal durant les heures d'ouverture. En application des articles 65 et suivants de la Loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), un recours peut être formé dans les trente jours à compter de la publication. Le recours sera adressé par écrit, en deux exemplaires, à la Préfecture du Jura bernois à 2608 Courtelary.

### Ordonnance sur les taxes d'assainissement

Lors de sa séance du 27 septembre 2021, le Conseil municipal a modifié l'article 2 (taxe annuelle de base) et l'article 3 (taxe annuelle de consommation) de l'ordonnance sur les taxes d'assainissement. La taxe de base par logement passera de Fr. 300.- à Fr. 250.- dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022. La taxe de consommation passera de Fr. 2.70 à Fr. 2.40 (villages de Saicourt et Le Fuet) dès le 1<sup>er</sup> mai 2022. Les modifications de l'ordonnance peuvent être consultées au bureau municipal durant les heures

d'ouverture. En application des articles 65 et suivants de la Loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), un recours peut être formé dans les trente jours à compter de la publication. Le recours sera adressé par écrit, en deux exemplaires, à la Préfecture du Jura bernois à 2608 Courtelary.

Le Fuet, le 27 octobre 2021

Conseil municipal



## Tavannes

### Elections municipales

A l'échéance du délai légal fixé au vendredi 15 octobre 2021 à 12h, les listes suivantes ont été déposées:

#### Liste déposée pour la Mairie

Election tacite

Liste N° 1 – Les Libéraux-Radicaux (PLR)

- Vorpe Fabien

#### Listes déposées pour le Conseil municipal

Elections proportionnelles

Liste N° 1 – Les Libéraux-Radicaux (PLR)

- Buri Patrick
- Lab-Luccione Anne-Sylvie
- Möri Laurent

Liste N° 2 – Union démocratique du Centre (UDC)

- Geiser Nathalie
- Scheidegger Salomé
- Guerbodot Clive

Liste N° 3 – Plateforme.Socialiste (PS)

- Voumard Romain
- Dos Reis Antonio
- Merlino Angela
- Buache Laetitia
- Bass Luc

Liste N° 4 – Tavannes Avenir

- Polier Vania
- Steiner Philippe
- Alarcon Cyril

#### Listes déposées pour la Commission de gestion

Elections proportionnelles

Liste N° 1 – Les Libéraux-Radicaux (PLR)

- Gyger Pierre-Alain
- Hirt Jonathan
- Lab-Luccione Anne-Sylvie
- Mäder David
- Rollat Christian

Liste N° 2 – Union démocratique du Centre (UDC)

- Erb Donald
- Ramseier Fabrice

Liste N° 3 – Plateforme.Socialiste (PS)

- Kocher Jean-Claude
- Waeger Jean-Marc
- Garcia Franziska
- Baumann Valérie

Liste N° 4 – Tavannes Avenir

- Cangiamila Catherine
- Rindlisbacher Yann
- Brêchet Sébastien
- Moy Claude-Alain

### Listes déposées pour la Présidence des assemblées municipales

Election majoritaire

Liste N° 1 – Union démocratique du Centre (UDC)

- Geiser Pierre-André

Liste N° 2 – Plateforme.Socialiste (PS)

- Marchand Gilles

### Liste déposée pour la Vice-présidence des assemblées municipales

Election tacite

Liste N° 1 – Les Libéraux-Radicaux (PLR)

- Devaud Michel

### Liste déposée pour le Secrétariat des assemblées municipales

Election tacite

Liste N° 1 – Indépendante (hors parti)

- Ingresso Natacha

### Apparement

- Liste N° 1, Les Libéraux- Radicaux (PLR)
- Liste N° 2, Union démocratique du Centre (UDC)

Tavannes, le 25 octobre 2021

Le Conseil municipal

### Votation municipale du 28 novembre 2021

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués le:

**dimanche 28 novembre 2021 de 10h à 12h**

au local de vote de l'Hôtel de Ville pour se prononcer par les urnes sur l'objet suivant:

**Acceptez-vous le nouveau règlement d'organisation de la commune municipale de Tavannes?**

Ledit règlement a fait l'objet d'un examen préalable auprès de l'OACOT.

Durant les 30 jours avant le scrutin du 28 novembre 2021, le règlement d'organisation ainsi que les modifications de l'OACOT sont déposés publiquement au secrétariat municipal où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après le scrutin du 28 novembre 2021, un recours peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Tavannes, le 25 octobre 2021

Le Conseil municipal



## Valbirse

### Avis de construction

Requérants/maître d'ouvrage: Villos Laurence et Franco, Rue du Beurmez 16, 2733 Pontenet

Auteur du projet: Gobet-Liechti Isabelle, architecte HES, Route de Bienne 15, 2536 Plagne

Adresse du projet: Rue du Beurmez 16, BF 469, 2733 Pontenet, commune de Valbirse

Description du projet: création d'un couvert pour terrasse au Sud de la maison et fermé sur le côté Ouest

Dimensions du projet: selon plans déposés

Constructions du projet: selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions: H2

Dépôt public: du 27 octobre au 26 novembre 2021 inclusivement

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à

déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillon 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 22 octobre 2021

Commune mixte de Valbirse

### Paroisse réformée de Bévillard

### Assemblée de paroisse ordinaire, mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 à 20h à la cure

L'assemblée se tiendra dans le respect des mesures sanitaires.

#### Ordre du jour

1. Méditation
2. Présentation et acceptation du budget 2022 et de la quotité d'impôts
3. Discussion et approbation de la modification du règlement d'organisation de la paroisse réformée de Bévillard
4. Election et réélection du bureau des assemblées
  - Président
  - Vice-président
  - Secrétaire
5. Election et réélection du conseil de paroisse
  - Président
  - Membres
6. Election de l'organe de vérification des comptes
7. Elections et réélections des délégués à l'Assemblée des délégués du Par8
8. Informations concernant la vie paroissiale
9. Informations concernant le Par8
10. Informations concernant l'arrondissement
11. Rapport pastoral
12. Divers et imprévus

Le règlement sous chiffre 3, est déposé publiquement 30 jours avant l'assemblée de paroisse au secrétariat à la cure où il peut être consulté durant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous. Les recours contre la modification du règlement d'organisation sont à adresser dans les 30 jours suivant l'assemblée à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Hauptstrasse 2, 2560 Nidau.

#### Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2021 sera déposé publiquement durant 30 jours, dès le 10 janvier 2022, au secrétariat à la cure où il pourra être consulté pendant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous. Les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.

Bévillard, le 25 octobre 2021

Le Conseil de paroisse

## Divers

### Syndicat de communes des sapeurs-pompiers Val d'Or

#### Recrutement

Le CSP Val d'Or recherche des volontaires prêts à s'engager afin d'assurer la relève et de continuer à fournir à la population, un service de proximité rapide et efficace. Les personnes âgées de 19 à 50 ans (hommes & femmes), des communes de

**Retrouvez la feuille officielle d'avis du district de Moutier en version électronique sur [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)**

Petit-Val, Saicourt et Rebévelier intéressées à faire partie du corps des sapeurs-pompiers Val d'Or, sont invitées à se présenter lors de la séance d'information/recrutement qui aura lieu le **mardi 2 novembre 2021 à 19h30** au hangar du Fuet (complexe communal).

2712 Le Fuet, le 27 octobre 2021

Pour l'Etat-Major – C. Freudiger

## Assemblée des délégués du Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Moutier et environs (SEME)

La prochaine Assemblée des Délégués de notre syndicat aura lieu le

Jeudi 2 décembre 2021, à 20h  
à la Maison de paroisse de Grandval  
(Rue de l'Eglise 13)

### Ordre du jour

1. Salutations, liste des présences et nomination d'un(e) scrutateur(trice)
2. Acceptation du procès-verbal N° LII-D du 9 juin 2021
3. Communications
4. Acceptation du budget 2022
5. Plan financier 2021 – 2026
6. Divers

Au vu du contexte sanitaire, la participation à l'assemblée est conditionnée à la présentation du certificat COVID.

Moutier, le 14 octobre 2021

SEME

## SECOR

### Assemblée ordinaire des délégués

Syndicat de communes pour l'épuration des eaux usées du Centre de l'Orval, 2738 Court

**Mardi 30 novembre 2021 à 20h** au bureau municipal de Court

### Ordre du jour

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Jetons de présence et indemnités 2022
3. Budget 2022, fixation des contributions des communes
4. Rapport du président
5. Divers

Court, le 22 octobre 2021

Commission SECOR

## Commune bourgeoise de Reconvilier

### Assemblée de la Commune bourgeoise

Mardi 30 novembre 2021 à 19h30 à la Salle de bourgeoisie

### Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée du 7 septembre 2021
2. Budget 2022 « Exploitation & Infrastructure »
3. Démissions et Elections
  - démission de la secrétaire
  - élection d'une nouvelle secrétaire
  - réélection d'un membre du Conseil
  - élection d'un nouveau membre du Conseil
  - réélection de l'Huissière
4. Rapport du Président
5. Informations
6. Divers

### Dépôt du Procès-verbal

Le Procès-verbal de l'Assemblée du 30 novembre 2021 sera déposé publiquement 20 jours, dès le 5 décembre au secrétariat de la Bourgeoisie où il pourra être consulté.

Reconvilier, le 22 octobre 2021

Commune bourgeoise de Reconvilier

## Paroisse catholique romaine Moutier

### Assemblée de la paroisse catholique romaine

Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 à 19h30  
à la Maison des Œuvres

Accès sur présentation du certificat COVID valable avec QR code et une pièce d'identité.

Accueil et prière

### Ordre du jour

1. Informations de l'Équipe pastorale
2. Informations du Conseil de paroisse
3. Adoption du budget 2022 et du taux de l'impôt paroissial
4. Élection de l'organe de révision pour l'année 2022
5. Élection des vérificateurs des comptes paroissiaux pour l'année 2022
6. Divers et imprévus

Le budget 2022 sera déposé publiquement 30 jours avant l'assemblée de paroisse au secrétariat de la

Cure où il pourra être consulté durant les heures d'ouverture du bureau.

### Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse ordinaire du mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 sera déposé publiquement durant 20 jours, dès le mercredi 8 décembre 2021, au secrétariat de la cure où il pourra être consulté pendant les heures d'ouverture. Durant le dépôt public, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.

Moutier, le 20 octobre 2021

Le Conseil de paroisse

## Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

### Assemblée

L'Assemblée des délégués du syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet aura lieu le **mercredi 10 novembre 2021 à 20h** à Crémines, halle de gymnastique

### Ordre du jour

1. PV de l'AD du 16.06.2021
2. Budget 2022
3. Nominations de Crelier Christophe - officié
- 4 Rapport du Président
5. Divers

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2C à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée des délégués.

Crémines, le 21 octobre 2021

Sapeurs-pompiers du Cornet

[www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch)

## Calendrier des parutions 2021

N° sem.	N° par.	Date	Jour de parution	47	43	24.11.2021	mercredi	52	29.12.2021	SUPPRIME
43	39	27.10.2021	mercredi	48	44	01.12.2021	mercredi			
44	40	03.11.2021	mercredi	49	45	08.12.2021	mercredi			
45	41	10.11.2021	mercredi	50	46	15.12.2021	mercredi			
46	42	17.11.2021	mercredi	51	47	22.12.2021	mercredi			

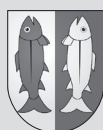
# informations pratiques



## Champoz

Commune mixte de Champoz  
Brojna Alexandra  
Les Grands Clos 19  
2735 Champoz

Téléphone: 032 492 12 88  
Courriel: [admin.champoz@bluewin.ch](mailto:admin.champoz@bluewin.ch)  
Heures d'ouverture: Lundi soir de 18h30 à 19h30  
Site internet: [www.champoz.ch](http://www.champoz.ch)



## Corcelles

Commune mixte de Corcelles  
Clos la Jus 27  
2747 Corcelles

Téléphone: 032 499 90 70  
Courriel: [secretariat@corcelles-be.ch](mailto:secretariat@corcelles-be.ch)  
Heures d'ouverture: Mardi de 10h à 11h  
Jeudi de 17h à 18h30  
Site internet: [www.corcelles-be.ch](http://www.corcelles-be.ch)

### Déchetterie - points de ramassage

- Derrière l'école (PET, alu, boîtes de conserve, verre + conteneur pour capsules Nespresso)
- Hangar des pompes (textiles et chaussures)
- Hangar de Froideval (déchets encombrants, ferraille, bois et plastiques agricoles aux dates prévues sur le MémoDéchets 2019)
- Conteneurs Molok (ordures ménagères)



## Court

Municipalité de Court  
Rue de la Valle 19  
2738 Court

Téléphone: 032 497 71 10  
Courriel: [contact@court.ch](mailto:contact@court.ch)  
Site internet: [www.court.ch](http://www.court.ch)

### Heures d'ouverture:

- Notre administration est disponible tous les jours durant les heures de bureau pour les appels téléphoniques.
- Notre guichet est ouvert tous les matins (lundi à vendredi) de 10h30 à 12h, le mardi après-midi de 15h30 à 18h30, le me et je après-midi de 15h30 à 17h.

# **informations pratiques**



## **Crémises**

Secrétariat communal  
Rue du Collège 6  
2746 Crémises

Téléphone: 032 499 95 42  
Courriel: [secretariat@cremines.ch](mailto:secretariat@cremines.ch)  
Site internet: [www.cremines.ch](http://www.cremines.ch)

### **Heures d'ouverture du secrétariat communal**

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

### **Heures d'ouverture déchetteries**

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 12 h



## **Eschert**

Commune mixte d'Eschert  
Rue du Tilleul 1  
2743 Eschert

Téléphone: 032 493 40 85  
Courriel: [secretariat@eschert.ch](mailto:secretariat@eschert.ch)  
Site internet: [www.eschert.ch](http://www.eschert.ch)

### **Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille**

Ouvert tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois (sauf janvier et août, le 2<sup>e</sup> samedi du mois) de 11 h à 12 h.  
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



## **Grandval**

Secrétariat municipal  
Grand-Rue 29  
2745 Grandval

Téléphone: 032 499 95 55  
Pour les cartes journalières: 079 729 56 89  
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)  
Courriel: [secretariat@grandval.ch](mailto:secretariat@grandval.ch)  
Site internet: [www.grandval.ch](http://www.grandval.ch)

**Heures d'ouverture:** Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30  
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

**Déchetterie ouverture:** Jeudi soir de 17 h à 19 h